

COMMUNE DE LALIZO

Séance du 5 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Sylvain Conduché, Maire.

Présents : Mrs Arnaud, Conduché, Michel, Sinel et Stefanou, Mmes Besson, Chiron, Mialhe, Michel et Puravet

Excusé : Mr Desfarges

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Mialhe a été désignée secrétaire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 10

Date de convocation : 20/04/2026

Date d'affichage : 20/04/2026

Délibération n°20260605_043

Objet : Logement 5 Chemin des Percières : révision du loyer

Compte-tenu des différents travaux de rénovation effectués en début d'année dans l'appartement situé au 5 Chemin des Percières,

Considérant que ces travaux ont largement amélioré le confort de ce logement ainsi que sa performance énergétique,

M. le Maire propose de revoir le montant de son loyer dans le but de le remettre rapidement en location,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'instaurer, dès ce jour, un loyer mensuel de 320 € auxquelles s'ajouteront les frais d'électricité et d'entretien de la pompe à chaleur dont le montant dépendra des factures correspondantes.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Sylvain Conduché

